

RAPPORT D'ESSAI N° PLB20260388 V01
ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

REMOVE
1 rue Nikola Tesla
77183 Croissy Beaubourg

A l'attention de : M. RODRIGUES TEIXEIRA Christophe

DOSSIER/ CHANTIER CLIENT :	SG966 - GARE DE LYON SNCF - PARIS
N° COMMANDE :	/
ADRESSE DU SITE :	Pl. Louis Armand, 75012 Paris
DATE DE PRÉLÈVEMENT :	20/02/2026
NOMBRE D'ÉCHANTILLONS :	1 + 1 lingettes témoin (Après travaux)
OPÉRATEUR DE PRÉLÈVEMENT :	Ali BERROUBA

Méthodologie et normes de référence

Le prélèvement de poussière est réalisé par essuyage d'une surface de 0,1 m² au moyen d'une lingette humidifiée exempte de détergent et de plomb, conformément à l'article 4 de l'arrêté du 12 mai 2009, pris en application de l'article R 1334-8 du Code de la santé publique.

Chaque échantillon a été préparé conformément aux dispositions de la norme NF X 46-032 (« Méthodologie de mesure du plomb dans les poussières au sol ») puis analysé selon les exigences des paragraphes 6 et 8 de la norme NF EN ISO 11885 (« Dosage d'éléments choisis par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence »).

L'interprétation des résultats obtenus sur des surfaces autres que le sol est également de sa responsabilité.

Obligations réglementaires

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 12 mai 2009, tant que la concentration superficielle des poussières au sol est supérieure à 1 000 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ pour l'un des échantillons prélevés, le propriétaire, le syndicat de copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement doit faire procéder à un nouveau nettoyage minutieux des locaux traités, avant tout nouveau prélèvement.

Témoin de prélèvement

Le témoin de prélèvement est une lingette issue du même lot que celles utilisées pour l'échantillonnage. Identifiée par un numéro unique, elle accompagne chaque série de prélèvements sur un même site et est traitée de la même manière que les lingettes servant à l'échantillonnage, sans être exposées. Elle permet de contrôler l'absence de contamination croisées.

Champ d'application du rapport

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, y compris ses éventuelles annexes.

Le résultat ne concerne que l'échantillon soumis et les conditions de prélèvement (lieu, date, heure).

Les localisations de prélèvement sont définies par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la surface et du moment exact où le prélèvement a été réalisé.

Pièces jointes au rapport d'essai

- Photos
- Rapport d'analyse des échantillons

SYNTHESE DES RESULTATS

Rapport d'essai N° PLB20260388 V01 :

Réf	Localisation	Type de prélèvement	Type de surface	Surface essuyée (m ²)	Débris poussières	Nettoyage effectué il y a plus d'1 h	Concentration en plomb µg/m ²
L037	Quai de service entre quai A/C et D/E, au sol	Après travaux	Béton	0,1	Non	Oui	68,4
T	/	Lingette témoin	/	/	/	/	<1,0

Planche photos des prélèvements lingettes :



RAPPORT D'ESSAI N°26BLPC001114
ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 26BLPC001114

Date de réception : 20/02/2026

N° échantillon FlashLab : 26BLPC001114-001

Edition du rapport : 20/02/2026 à 14:54

Date d'analyse : 20/02/2026

DONNEES CLIENTS

ESMA LAB

Ali Berrouba

77 rue Victor Hugo

93170 BAGNOLET

Référence dossier : GARE DE LYON - Après travaux - 022026

Adresse du site : Non communiqué

Référence prélèvement : L037

Date de prélèvement : 20/02/2026

Nature du prélèvement : LINGETTES

Localisation : Quai de service entre quai A/C et D/E, au sol

Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			
# Plomb acido-soluble	6,84	µg/support	NF X 46-032 NF EN ISO 11885

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 68,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

OBSERVATION(S)

REMARQUE(S)

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°26BLPC001114
ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 26BLPC001114

N° échantillon FlashLab : 26BLPC001114-002

Date de réception : 20/02/2026

Edition du rapport : 20/02/2026 à 14:54

Date d'analyse : 20/02/2026

DONNEES CLIENTS

ESMA LAB

Ali Berrouba

77 rue Victor Hugo

93170 BAGNOLET

Référence dossier : GARE DE LYON - Après travaux - 022026

Adresse du site : Non communiqué

Référence prélèvement : T

Date de prélèvement : 20/02/2026

Nature du prélèvement : LINGETTES

Localisation : Témoin

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			
# Plomb acido-soluble	<1	µg/support	NF X 46-032 NF EN ISO 11885

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

OBSERVATION(S)

COMPERE Steve
Technicien de Laboratoire

